



Depuis ce matin

**Nous, salariés ISS de Lardy
(Logistique – magasins – navettes...),
sommes en grève illimitée pour
exiger le transfert de tous nos
contrats de travail à Vestalia**

Depuis début juillet, l'ensemble des entreprises ISS, Véolia et Renault savent que le contrat va passer d'ISS vers Véolia-VESTALIA.

Depuis cette période, nous demandons de savoir quel va être notre avenir.

A ce jour, à 3 semaines de la fin de notre travail à Lardy, absolument aucune information ne nous a été communiquée.

**C'est intolérable... Nous n'accepterons pas que
Renault, Vestalia et ISS nous envoient directement
à Pôle Emploi !**

Ces directions doivent respecter la loi !

**Nous voulons avoir des garanties sur notre
avenir professionnel immédiatement.**

Les directions doivent appliquer la loi. L'article L1224-1(*) doit s'appliquer. Nos contrats doivent être transférés chez Véolia, qui doit reprendre l'ensemble des salariés actuels d'ISS travaillant sur le site de Lardy.

L'inspecteur du travail du 91 l'a clairement indiqué dans un courrier destiné aux directions de Renault, Vestalia et ISS : les contrats de travail doivent être transférés d'ISS à Vestalia.

(*) : L 1224 -1 : Cet article de loi stipule que lorsqu'il y a un changement de contrat, le prestataire reprenneur doit embaucher tous les salariés qui travaillaient sur le site. Cet article est en fait l'équivalent de l'annexe 7 de la convention collective du nettoyage ou de la restauration qui avait permis à tous les salariés de TFN de passer vers PEI par exemple.

Il faut qu'ISS et Véolia-VESTALIA arrêtent de jouer la montre.

- **Nous demandons que ces directions se rencontrent dans les jours qui viennent pour faire le nécessaire pour que tous les contrats des salariés ISS travaillant à Lardy passent dès le 1° janvier d'ISS à Véolia.**
- **Nous demandons que Renault, responsable des changements de contrats, intervienne de toute urgence afin qu'une solution soit trouvée dans les plus brefs délais et exige l'application immédiate de l'article L1224-1 entre ISS et Véolia-VESTALIA.**

**La CGT Lardy, SUD Lardy et la CFDT Rueil-Lardy
soutiennent les salariés d'ISS Lardy
dans leur action et dans leurs démarches.**

Renault, en tant que donneur d'ordre et premier responsable de ce changement de contrat, doit intervenir immédiatement pour que leur avenir soit assuré sur le site de Lardy

Ne laissons pas se mettre en place des pratiques illégales

Tous les salariés d'ISS doivent pouvoir continuer à travailler sur le site de Lardy

Nous devons être très nombreux à soutenir nos collègues d'ISS dans leur mouvement légitime.